

Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

<b>Total</b>	<b>56</b>	L'an deux mille vingt, le 10 décembre à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 04 décembre 2020, s'est assemblé au CEC, Centre Educatif et Culturel, 2 rue Marc Sangnier, 91330 YERRES sous la Présidence de François DUROVRAY
<b>Présents</b>	<b>39</b> <b>puis 38</b> <b>puis 37</b>	Gabin ABENA ; Damien ALLOUCH ; Monique BAILLOT ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Gilles CARBONNET ; Sylvie CARILLON ; Christophe CARRERE ; Thomas CHAZAL ; Céline CIEPLINSKI ; Olivier CLODONG ; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Marie DELAROCHE ; François DUROVRAY ; Christian FERRIER ; Annie FONTGARNAND ; Bruno GALLIER (jusqu'à DCC 2020-085) ; Christine GARNIER ; Fabrice GAUDUFFE ; François GUIGNARD ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU ; Constant LEKIBY ; Jean-Claude LE ROUX ; Jérôme MEUNIER ; Muriel MOISSON ; Françoise NICOLAS ; Pascal ODOT ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT ; Georges PUJALS ; Valérie RAGOT ; Laurent ROUSSET ; Fouad SARI (jusqu'à la DCC2020-096) ; Karim SELLAMI ; Georges TRON
<b>Représentés</b>	<b>15</b> <b>puis 16</b>	Eric ADAM représenté par Valérie RAGOT ; Thierry BATTESTI représenté par Georges TRON ; Bruno GALLIER représenté par Jérôme MEUNIER (à partir de la DCC2020-086) ; Dominique DEVERNOIS représenté par Gabin ABENA ; Valérie DOLLFUS représentée par François DUROVRAY ; Sylvie DONCARLI représentée par Laurent ROUSSET ; Nicolas DUPONT-AIGNAN représenté par Olivier CLODONG ; Marie- Hélène EUVRARD représentée par Jérôme MEUNIER ; Jocelyne FALCONNIER représentée par Nicole LAMOTH ; Joël GRUERE représenté par Monique BAILLOT ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT représentée par Klerwi LANDRAU ; Colette KOEBERLE représentée par Fouad SARI (jusqu'à DCC2020-096) ; Sandrine LAMIRE représentée par Valérie RAGOT ; Christina PEDRI représentée par Thomas CHAZAL ; Aly SALL représenté par Sylvie CARILLON ; Fouad SARI représenté par Thomas CHAZAL (à partir de la DCC2020-097) ; Adeline SEVEAU représentée par Gaëlle BOUGEROL.
<b>Absents</b>	<b>2</b> <b>Puis 3</b>	Benjamin CAUCHY ; Faten HIDRI ; Colette KOEBERLE (à partir de la DCC2020-097)
<b>Secrétaire de séance</b>		Christine COTTE

## 1. APPEL NOMINAL

---

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 54 conseillers (39 présents et 15 représentés) et a constaté que la condition de quorum posée par l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 était remplie.

Christine COTTE a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

## 2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

---

### CABINET

#### MINUTE DE SILENCE

- J'ai le regret de vous informer du décès, le 20 novembre dernier, de Grigorios TZANAKAKIS, agent au service exploitation de la Communauté d'agglomération. Grigorios est décédé à 58 ans du COVID dans son pays d'origine, en Grèce. C'était un agent dévoué et attachant qui laisse une compagne et deux enfants que nous assurons collectivement de toute notre sympathie.
- Je vous propose de joindre Grigorios à l'hommage que nous rendons au président GISCARD D'ESTAING, décédé également du COVID le 2 décembre, par une minute de silence.

#### NOUVEAU DGS

- Présentation de Laurent BACQUART, nouveau DGS depuis le départ de Cédric SENLY. Il a été DGS de la ville de St-Michel-sur-Orge, de la CA des Portes de l'Essonne puis DGA de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Laurent a pris ses fonctions chez nous le 1<sup>er</sup> décembre. Il a déjà rencontré plusieurs maires du territoire pour se présenter et s'approprier les dossiers qui nous occupent. Il rencontrera avant les vacances les maires qu'il n'a pas encore rencontrés.

#### MOTION

- Vous trouverez sur table un projet de motion visant à souscrire à la charte « Fleuve sans plastique » que je vous proposerai en fin de séance d'adopter collégalement. Il s'agit d'un engagement à agir, au niveau de nos collectivités, contre la propagation des déchets plastiques et à inclure cette problématique dans les politiques publiques que nous portons. Nous y reviendrons en fin de séance.

#### QUESTIONS ORALES

- J'ai été saisi de 4 questions orales par le groupe RGE. J'y répondrai également en fin de séance.

### SERVICES A LA POPULATION

#### COHESION SOCIALE

---

##### Renouvellement urbain - Habitat

**Présentation ce jeudi 10 décembre matin du projet PRIN La Plaine en comité d'engagement devant les instances nationales de l'ANRU.**

Le projet exposé ce matin est le fruit d'un important travail mené sur 3 années en phase protocolaire, et d'une appropriation rapide de la nouvelle municipalité avec une forte implication du nouveau Maire d'Epinay-sous-Sénart et de son équipe pour le devenir du quartier La Plaine.

C'est une étape importante pour les habitants de La Plaine, pour la Ville d'Epinay-sous-Sénart dans le cadre de son projet de ville, mais aussi pour le Val d'Yerres Val de Seine en matière de rééquilibrage de l'habitat.

L'objectif majeur du VYVS est de stopper les fractures existantes entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire au travers des projets NPNRU, du prochain PLHI, des travaux de la Conférence intercommunale du logement et des 2 contrats de ville du VYVS.

- **CISPD**: une réunion de crise a été organisée à l'initiative de Thomas CHAZAL le 10 novembre dernier, réunissant les établissements scolaires, les transporteurs, les forces de l'ordre et les communes sur lesquelles il est constaté des phénomènes de plus en plus fréquents de violences inter quartiers, aux abords des établissements scolaires et dans les transports en communs notamment. Des pistes de travail ont été identifiées et sont d'ores et déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

- ⇒ Ainsi, un GPO intercommunal (groupe partenarial opérationnel) est mis en place sur le territoire communautaire, piloté par le commissaire Ricci. Il concernera les villes de Draveil, Montgeron, Vigneux et Yerres dans un 1<sup>er</sup> temps.
- ⇒ Des groupes de travail sont organisés pour mettre en place des actions de prévention et de soutien à la parentalité à l'échelle de l'agglomération.
- ⇒ Le partenariat avec la justice va être également sollicité.

- **POLITIQUE DE LA VILLE** : VYVS a été retenu par l'ANCT (l'agence nationale de la cohésion des territoires) pour mettre en œuvre le dispositif **Cité de l'Emploi**, qui sera coporté avec la direction de l'emploi.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers souhaitée par le Président de la République. Dans ce contexte, le gouvernement souhaite mettre en place, par une démarche expérimentale, un nouveau dispositif au service de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires.

La cité de l'emploi a pour vocation de mieux coordonner l'action des acteurs du territoire pour améliorer significativement l'accès à la formation et à l'emploi des habitants tout en intégrant un volet du plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ).

Pour accompagner cette démarche l'Etat versa une subvention de 100 000€ à la CA. Un comité de pilotage sera prochainement organisé pour présenter le projet et ses orientations.

## EMPLOI

Le service Emploi organise le 15 décembre, en partenariat avec Pôle emploi son "**premier salon de l'emploi en ligne**".

Lien : <https://salonenligne.pole-emploi.fr/candidat/?salonId=1739>

A ce jour, **18 recruteurs** sont inscrits sur la plateforme Pôle emploi, parmi lesquels **Suez, Transdev, Domino's Pizza, Véolia, Keolis, des maisons de retraite, ainsi que des associations d'aide à la personne.**

Cet évènement conserve sa vocation première qui consiste à mettre en relation des demandeurs d'emploi et des recruteurs potentiels, le temps d'une matinée sous la forme d'entretiens de recrutement rapides. Les candidats pourront donc échanger **par visioconférences** avec des recruteurs, des représentants institutionnels ou encore avec des organismes de formation.

Parallèlement, 2 conférences seront organisées :

*A 9h30, Conférence "Comment trouver une alternance ? »*

Conférence sera animée par **Alain Jacob**, fort d'une expérience de plus de 20 ans au sein du groupe "Elior" où il occupe la fonction de Directeur Général Adjoint de la filiale hôtelière.

*A 11h00, Conférence "Comment avoir de la chance en temps de crise ?"*

Conférence animée par **Jean-François SAUTEREAU**, Directeur Général du Groupe "Générale de Santé 2000" dans le cadre d'un LBO avec le Fonds Cinven. Ce dernier a notamment exercé dans les années 2005/2006, les fonctions de Directeur Général Europe de "Louvre Hôtels" avec 812 hôtels et 52 000 chambres dans 8 pays. Il a ensuite été nommé Président de "Alliance Healthcare France" en 2007 et 2008, et est depuis 2014 président de BRIDGEPOINT.

## **CULTURE & SPORT**

### **Spectacles :**

#### *Dernière actualisation*

Sur la saison en cours, 25 spectacles annulés, 20 représentations reportées et 5 nouvelles dates.

Cela représente 6 829 places remboursées et 5 263 reportées.

6 spectacles ont pu être présentés au public en octobre et 74 doivent l'être entre janvier et mai.

Toutefois, la Sothevy attend pour les spectacles programmés à 20h30 avant le 20 janvier, de savoir si les modalités actuelles du couvre-feu seront maintenues ou pas avant de modifier cet horaire. Cela concerne 3 spectacles, ceux des 8, 9 et 15 janvier 2021.

### **Médiathèques :**

Depuis le 28 novembre, double-dispositif en place : ouverture au public en mode « dynamique » (choix et prêt des documents sur place, retours des documents dans les boîtes retours, pas de lecture ou travail sur place ou de

consultation internet) et maintien du « clique & bouquine » pour le public intéressé par ce service. A noter : plus 16 000 emprunteurs via Clique et Bouquine depuis sa mise en place.

A ce stade, reports des animations prévues, soit en raison d'une jauge insuffisante (spectacles de Noël), soit parce que les prestataires ont annulé leur venue.

### **Piscines :**

Depuis le confinement, les piscines poursuivent l'accueil pour :

- l'activité des sportifs professionnels et de haut niveau ;
- les groupes scolaires et périscolaires et les activités sportives participant à la formation universitaire ;
- les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

A noter que quasi 100 % des écoles et collèges ont maintenu leurs activités en piscine depuis début novembre.

### **Conservatoires :**

La quasi-totalité des cours individuels et collectifs sont maintenus en distanciel sous diverses formes par les enseignants, depuis leur domicile ou bien depuis les locaux de leur conservatoire.

Seuls les ateliers des classes à horaires aménagés (musique, danse, voix) sont donnés en présentiel, tout comme les cours individuels des élèves en 3e cycle spécialisé (uniquement au CRD du Val d'Yerres), conformément aux dispositions réglementaires.

Les activités d'éveil et certains cours pour débutant ont en revanche dus être suspendus en raison de l'âge des élèves.

Les bilans de ce premier mois de confinement sont en cours.

### **Cinéma :**

Les cinémas enregistrent bien évidemment une baisse de fréquentation très importante depuis le début de la crise sanitaire, de l'ordre de 70%, malgré quelques journées de fréquentation correctes (au vu du contexte) durant l'été et une situation qui continuait de s'améliorer jusqu'à la mise en place du couvre-feu mi-octobre.

Une programmation a été établie pour le mercredi 16 décembre s'il est possible d'ouvrir, en notant que l'offre de programmation au niveau national est extrêmement faible : une 40aine de films disponibles ; c'est habituellement plus d'une 100aine.

L'ensemble des services préparent les adaptations possibles à compter du 15 décembre, en particulier piscines et conservatoires...

## **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **ENVIRONNEMENT**

#### **Label EcoJardin**

Le comité de labellisation EcoJardin, qui s'est réuni le vendredi 27 novembre dernier, pour désigner les sites français labellisés au titre de l'année 2020 a décidé d'attribuer le label Ecojardin pour 3 ans au site de la Maison de l'Agglomération (Montgeron), récompensant ainsi la réfection du jardin et la gestion différenciée mise en œuvre depuis ces deux dernières années.

#### **Marché de balayage**

En cours d'analyse (prix conforme aux estimatifs) et CAO pour attribution le 14 décembre.

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **Bilan du Fonds « Résilience »**

Le Fonds « Résilience », lancé en juillet dernier par la Région Ile-de-France avec l'appui financier de la Communauté d'agglomération (engagement de la CAVYVS à hauteur de 155 000 €) a pour objectif de soutenir la trésorerie des plus petites entreprises (jusqu'à 20 salariés) en difficulté suite à la crise sanitaire du COVID-19.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan de la consommation de ce fonds sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine au 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

## CA Val d'Yerres Val de Seine

	Résilience Région IDF/VYVS
Nombre de dossiers déposés (ou en cours de dépôt)	52
Nombre de dossiers avec un avis favorable	24
Nombre d'emplois concernés	161
Montants obtenus	524 000 €
Montant moyen obtenu par dossier	21 830 €

Le nombre de dossiers déposés à l'échelle de la Région est en forte hausse en cette fin d'année. L'enveloppe globale allouée par la Région Ile-de-France et ses partenaires pour financer ce dispositif étant en passe d'être totalement consommée, **le fonds « Résilience » va donc être clôturé le 10 décembre**. Des réflexions sont en cours sur l'opportunité d'une relance du fonds en 2021.

### Commerce. Click and Collect

Pour soutenir le commerce de proximité durant la crise sanitaire (avec notamment la fermeture des commerces dits « non essentiels »), les services de la CAVYVS ont apporté tout leur soutien aux commerçants qui le souhaitent pour les aider à mettre en ligne leurs produits sur la plateforme gratuite [FaireMesCourses.fr](https://www.fairemescourses.fr) et inciter aussi au développement du click and collect ou à la livraison à domicile.

A ce jour, le référencement sur la plateforme « FaireMesCourses.fr » est le suivant :

Au 09/12/2020	Présents	Prochainement
Boussy-Saint-Antoine	2	0
Brunoy	8	7
Crosne	4	0
Draveil	4	2
Epinay-sous-Sénart	0	0
Montgeron	28	11
Quincy-sous-Sénart	1	0
Vigneux-sur-Seine	11	2
Yerres	41	20
Total	105	40

### Relocalisation de l'emploi / coworking

Organisation d'un atelier (ou webinaire) fin janvier avec les DRH des grandes entités externes au territoire employeurs d'habitants du VYVS pour évaluer les besoins en capacités d'accueil de télétravailleurs salariés du VYVS ;

A ce jour les dernières estimations (effectuées par notre prestataire Relais d'entreprise) font état de 3200 télétravailleurs potentiels.

## AMENAGEMENT

Toutes les études « mobilités » du Contrat de Plan Etat Région sont attribuées :

- Etude de circulation RN6
- Etude requalification urbaine RN6
- Etude TCSP RN6
- Schéma cyclable

Auditions des bureaux d'étude en octobre/novembre. Réunions de lancement à la mi-décembre.

## Géothermie / réseaux de chaleur

Le travail d'élaboration du schéma directeur est en cours. Les premières rencontres pour d'éventuel projet d'extension de réseaux, avec les bailleurs (Batigère notamment pour le quartier de l'Oly) sont positives et prometteuses.

## TOURISME

L'Office de tourisme a rouvert ses portes au public le 28 novembre et poursuit sa mission de renseigner un public demandeur de tous types d'informations en cette période de crise sanitaire.

## TRANSPORTS

Le DCE de la DSP20 a été publié vendredi dernier. Le choix du concessionnaire se fera au conseil d'administration de décembre 2021 pour une mise en œuvre du contrat au 1<sup>er</sup> août 2022.

### 3. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 08 OCTOBRE 2020

Le procès-verbal du 8 octobre 2020 a été adopté à l'unanimité.

### 4. LECTURE DES DECISIONS

Le Président donne lecture des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Communautaire (L5211-10 du CGCT) :

#### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

N°	DATE	OBJET	MONTANT H.T.
2020-201	21/09/2020	Convention d'objectifs et de financement Aide à l'investissement « Fonds Publics et Territoires » n° 78-2020 pour le Centre social intercommunal des Bergeries conclue avec la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne	1 500 € subvention (à titre de recettes)
2020-202	21/09/2020	Contrat de maintenance et d'hébergement des solutions de SIGB et portail documentaire web pour le réseau des bibliothèques et médiathèques, conclu avec la société AFI.	17 748,86€
2020-203	21/09/2020	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de l'Espace média situé à l'Espace Jeunesse Intercommunal de l'Oly, conclue avec l'association Le Pied à l'Etrier.	***
2020-204	21/09/2020	Signature de l'acceptation d'indemnité définitive relative aux réfections des désordres déclarés sur le Centre Educatif et Culturel (CEC) de Yerres, accordée par la SMABTP	78 541.10 € (à titre de recettes)
2020-205	24/09/2020	Convention de mise à disposition d'un local à titre gratuit, conclue avec l'association le Conseil citoyen de l'Oly	***
2020-206	22/09/2020	Signature du marché de travaux n°202019 intitulé "Démolition & curage du bâtiment « ancien centre hospitalier Jacques LACAN » à Yerres", conclu avec la société 4D.	149 025 €
2020-207	23/09/2020	Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle intitulé « Hindbad et les Babouches de 7 lieues » conclu avec l'association TCHEKCHOUKA (Bibliothèque d'Epinau-sous-Sénart)	1 400,00 € (TVA non applicable)
2020-208	24/09/2020	Convention d'occupation précaire à titre gracieux du local de la Maison des projets, rattaché au Centre Intercommunal « Aimé Césaire », conclue avec l'association des habitants de l'Oly.	***
2020-209	09/10/2020	Avenant n°1 au marché n° 2019-06L05 (Carrelage -Faïence) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine communautaire de Brunoy, conclu avec la société BAILLE.	Sans incidence financière : Prolongation de délai
2020-210	24/09/2020	Demande de subvention auprès de la Région Ile de France	2 000 € (à titre de recettes)
2020-211	24/09/2020	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la salle d'activité du centre social intercommunal des bergeries, conclue avec la Croix Rouge Française – Unité locale de Draveil	***

2020-212	29/09/2020	Signature du marché n°202012 intitulé "Exploitation des installations de CVC des bâtiments communautaires P2 et P2' de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine", conclu avec la société CPE MAINTENANCE.	98 133,33 €
2020-213	30/09/2020	Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L09 (VRD – Espace vert) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société TERE	***
2020-214	30/09/2020	Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L01 (Démolition-Gros Œuvre-Revêtements de sols durs) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société JP GILLARD	***
2020-215	30/09/2020	Contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle intitulé «Dépisto Girl – Les origines» conclu avec la société THEATRICITE	4 800,00 €
2020-216	05/10/2020	Convention d'honoraires relative à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclue avec le groupement d'entreprises conjoint non solidaire formé par le Bureau d'étude SERMET et le cabinet Pierre PINTANT Avocats, dans le cadre du schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid du territoire VYVS	37 475,00 €
2020-217	08/10/2020	Signature du marché n°202026 intitulé « Acquisition de deux véhicules neufs », conclu avec la société FERREYRA ET SES FILS	41 100,00 €
2020-218	07/10/2020	Contrat de prestation de service pour la réalisation d'un clip vidéo « VYVS en rose » pour promouvoir le dépistage du cancer du sein.	2 060,00 €
2020-219	09/10/2020	Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des prestations proposées par la piscine de Brunoy- RR 77713	***
2020-220	09/10/2020	Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des activités du Centre social intercommunal « Aimé Césaire » RR 77711	***
2020-221	13/10/2020	Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle intitulé «À vos Baguettes ! » conclu avec l'association Eclat de Rêves.	500 € (TVA non applicable)
2020-222	08/10/2020	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la maison des projets - Place du soleil à Montgeron, conclue avec l'association URBAN'ARTS91.	***
2020-223	13/10/2020	Signature du contrat de prestations intellectuelles relatif à une étude d'élaboration et de validation d'une convention Intercommunale d'Attribution (CIA), conclu avec le cabinet ESPACITÉ.	28.050,00 €
2020-224	13/10/2020	Convention d'objectifs et de financement de prestation de service « Animation globale et coordination » pour le centre social intercommunal des Bergeries conclue avec la CAF de l'Essonne	Versement d'une subvention dont les modalités de calcul sont définies dans la convention
2020-225	16/10/2020	Fin du contrat d'occupation précaire du domaine communautaire (bail d'habitation à titre exceptionnel et transitoire) d'un logement sis 117 rue de Concy à Yerres.	***
2020-226	15/10/2020	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la salle dite du Conseil de l'annexe du siège de la Communauté d'Agglomération, conclue avec le syndicat CFDT Interco91.	***
2020-227	21/10/2020	Convention de location de l'exposition « Zoom sur la police scientifique » conclue avec l'Arche des Métiers CCSTI – Communauté de Communes Val d'Heyrieux	654,00 €
2020-228	21/10/2020	Contrat de prestations de services conclu avec la société SAS AGUILAR CONSULTING pour l'animation d'un atelier pour enfants et d'une conférence sur le thème de la police scientifique (Médiathèque de Montgeron)	500,00 €
2020-229	21/10/2020	Convention d'occupation à titre gracieux d'un local situé au lieu-dit « La Ferme » conclue avec la Commune de Boussy-Saint-Antoine	***
2020-230	23/10/2020	Convention d'occupation précaire à titre gracieux du stade des Bergeries conclue avec l'association « Les souliers d'or »	***
2020-231	Annulée		
2020-232	21/10/2020	Convention de partenariat conclue avec la SARL ADCI, exploitant du cinéma « Le Buxy » à Boussy-Saint-Antoine	Prise en charge de l'entrée gratuite dans l'un des trois cinémas du Val d'Yerres Val de Seine sur présentation du ticket de caisse d'un restaurant situé dans l'une des

			neuf villes de la Communauté d'agglomération
2020-233	21/10/2020	Convention de partenariat conclue avec la SARL ADCI, délégataire de service public du cinéma « Le Paradiso » à Yerres	Prise en charge de l'entrée gratuite dans l'un des trois cinémas du Val d'Yerres Val de Seine sur présentation du ticket de caisse d'un restaurant situé dans l'une des neuf villes de la Communauté d'agglomération
2020-234	23/10/2020	Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Gros Boudeurs, les aventures de Léon », conclu avec la Compagnie Patachon	600,00 € (TVA non applicable)
2020-235	28/10/2020	Convention d'initiation au Street Art pour l'Espace Jeunesse Intercommunal de l'Oly, conclue avec l'association SISMIKAZOT, Rémi TOURNIER, Paul SOQUET et le bailleur BATIGERE EN ILE DE FRANCE.	8 050,00 €
2020-236	28/10/2020	Avenant n°1 au contrat d'entretien des installations téléphoniques de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société MAZENQ	220,00 €
2020-237	28/10/2020	Convention de partenariat conclue avec la SAS SOTHEVY, délégataire de service public des salles de spectacles du Val d'Yerres Val de Seine.	Prise en charge à hauteur de 10 euros par place offerte
2020-238	30/10/2020	convention de partenariat conclue avec la ville de Châlons-en-Champagne	***
2020-239	02/11/2020	Convention de prestation de services relative à la sténotypie et la retranscription de conseils communautaires	316,00 € /h avant 20 heures 363,00 € /h après 20 heures déplacement : 46,00 €/h
2020-240		Annulée	
2020-241	02/11/2020	Avenant n°1 à la convention de contrat culturel de territoire conclu avec le Département de l'Essonne (dispositif de subventionnement)	79 000 € (à titre de recettes)
2020-242	06/11/2020	Convention de location de l'exposition intitulée « Zoom sur la police scientifique » conclue avec l'association ALTEC	235.00€ (TVA non applicable)
2020-243	06/11/2020	Financement globalisé des investissements	5 000 000 €
2020-244	09/11/2020	Signature de l'accord-cadre n°202022 intitulé « Nettoyage du conservatoire et de la nouvelle Maison de l'Agglomération de Montgeron », conclu avec l'association Abeilles Aide et Entraide.	18 000 € (montant maximal annuel)
2020-245	13/11/2020	Signature de l'accord-cadre n°202020 intitulé « Fourniture et installation du mobilier de la médiathèque Jean de la Fontaine de la CAVYVS à Quincy-sous-Sénart », conclu avec SEC SILVERA	LOT 01 : 26 456,22 € LOT 02 : 41 852,19 €
2020-246	13/11/2020	Contrat relatif à une mission d'« Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique du nouveau siège de la Communauté d'Agglomération », conclu avec la société publique locale des territoires de l'Essonne.	21 175 €
2020-247	13/11/2020	Convention de subventionnement avec le Département de l'Essonne pour l'organisation de la course « VYVS en rose » du 27 septembre 2020	1000 € (à titre de recettes)
2020-248	13/11/2020	Convention de subventionnement avec l'agence régionale de santé au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR)	6 000 € (à titre de recettes / montant maximal de la subvention)
2020-249	17/11/2020	Demande de subvention auprès du Département de l'Essonne dans le cadre du Fonds Départemental de Cohésion Sociale (FDCS) et signature de la convention annuelle d'objectifs 2020	28 500 € (à titre de recettes)
2020-250	13/11/2020	Conventions de mise à disposition gracieuse des salles Stravinsky et Noureev, passées avec des associations du territoire.	***
2020-251	13/11/2020	Convention de mise à disposition gracieuse des salles Noureev, passée avec la ville de Boussy-Saint-Antoine.	***
2020-252	20/11/2020	Signature du marché subséquent n°2018-13SUB04 relatif à la mission d'Ordonnancement de Pilotage et de Coordination dans le cadre de l'opération « Réhabilitation de l'ancien Centre Hospitalier Jacques LACAN », conclu avec la société METHODES & PILOTAGE.	36 972,66 €
2020-253	23/11/2020	Demande de subvention auprès du Département de l'Essonne et signature de la convention d'Aide à l'investissement culturel	50 000,00 € (à titre de recettes)"



**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE**

N°	DATE	OBJET	VOTES	MONTANT H.T.
2020-015	16/10/2020	Autorisation au Président de signer le marché public « Balayage et prestations d'entretien des voies et des espaces publics sur les territoires des communes de Montgeron, Yerres, Draveil et Vigneux-sur-Seine »	Unanimité	Prestations périodiques : 2 130 300 € (estimation forfaitaire annuelle) ; Prestations ponctuelles et exceptionnelles : 88 296 € (montant maximum annuel).

**5. DELIBERATIONS**

**DCC2020-081 ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES INSTANCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

*Après avoir rejeté les amendements n°1, n°2 et n°4 proposés par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à la majorité absolue de suffrages exprimés (Pour : 4 ; Contre : 50 ; Abstention : 0)*

*Après avoir accepté l'amendement n°3 proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à l'unanimité (adopté à l'unanimité ; Pour : 54 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)*

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> : ADOPTE** le règlement intérieur des instances de la Communauté d'Agglomération.

**DCC2020-082 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base de la présentation du ROB.

**DCC2020-083 NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL DES UTILISATEURS DE LA PEPINIERE D'ENTREPRISES**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les nouvelles conditions d'accueil des utilisateurs de la pépinière d'entreprises du Val d'Yerres Val de Seine.

**Article 2 : APPROUVE** la grille de tarification proposée pour les différents services proposés (pépinière, hôtel d'entreprises et domiciliation).

VAL D'YERRES VAL DE SEINE		TARIFICATION - PEPINIERE D'ENTREPRISES									
REDEVANCE	GRAND PUBLIC		DOMICILIATION		HOTEL D'ENTREPRISES		PEPINIERE D'ENTREPRISES				
					Montant		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	
			45 € HT / mois		Surface louée comprise entre 1 et 20 m <sup>2</sup>	320 € HT/m <sup>2</sup> /an	Surface louée comprise entre 1 et 20 m <sup>2</sup>	280 € HT/m <sup>2</sup> /an	290 € HT/m <sup>2</sup> /an	300 € HT/m <sup>2</sup> /an	310 € HT/m <sup>2</sup> /an
					Surface louée supérieure à 20 m <sup>2</sup>	310 € HT/m <sup>2</sup> /an	Surface louée supérieure à 20 m <sup>2</sup>	270 € HT/m <sup>2</sup> /an	280 € HT/m <sup>2</sup> /an	290 € HT/m <sup>2</sup> /an	300 € HT/m <sup>2</sup> /an
DEPOT DE GARANTIE			2 mois de redevance		2 mois de redevance		2 mois de redevance				
FRAIS DE DOSSIER			50 € HT		150 € HT		100 € HT				
FRAIS DE CHANGEMENT DE STATUT			50 € HT		50 € HT		50 € HT				
LOCAL DE STOCKAGE			105 € HT/m <sup>2</sup>		105 € HT/m <sup>2</sup>		105 € HT/m <sup>2</sup>				
IMPRESSION			Photocopie la page A4 noir et blanc	0,10 € HT	Photocopie la page A4 noir et blanc	0,10 € HT	Photocopie la page A4 noir et blanc		0,10 € HT		
			Photocopie la page A4 couleur	0,30 € HT	Photocopie la page A4 couleur	0,30 € HT	Photocopie la page A4 couleur		0,30 € HT		
			Photocopie la page A3 Noir et Blanc	0,15 € HT	Photocopie la page A3 Noir et Blanc	0,15 € HT	Photocopie la page A3 Noir et Blanc		0,15 € HT		
			Photocopie la page A3 Couleur	0,50 € HT	Photocopie la page A3 Couleur	0,50 € HT	Photocopie la page A3 Couleur		0,50 € HT		
LOCATION SALLE DE REUNION (SUR RESERVATION)	Demi-journée	80 € HT	Demi-journée	40 € HT	Demi-journée	40 € HT	Gratuit mais limité à deux demi-journées par mois. Au delà, application de la tarification hôtel d'entreprises				
	Journée	140 € HT	Journée	70 € HT	Journée	70 € HT					
AFFRANCHISSEMENT					Machine à affranchir pour affranchissement du courrier au tarif en vigueur		Machine à affranchir pour affranchissement du courrier au tarif en vigueur				
FOURNITURE DE BUREAU					Prix d'achat.		Prix d'achat.				

**Article 3 : APPROUVE** le contrat d'occupation précaire des locaux, le contrat de domiciliation et leurs différentes annexes.

**Article 4 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer lesdits contrats ainsi que tout acte y afférent

**DCC2020-084 PEPINIERE D'ENTREPRISES DU VYVS - AFFILIATION AU RESEAU RELAIS D'ENTREPRISES ET MODIFICATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ESPACE DE COWORKING**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** l'affiliation de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine au réseau « Relais d'Entreprises » et la labellisation de l'espace co-working de la pépinière d'entreprises de Quincy-sous-Sénart ;

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat d'affiliation ainsi que tout acte relatif à ce dossier.

**Article 3 : APPROUVE** la nouvelle grille de tarification de l'espace de co-working suivante :

	Prestation	Bureaux partagés Open-space	Bureau privatif
<b>Télétravailleurs nomades</b>	Journée	13,33 € HT (16 € TTC)	31,67€ HT (38 € TTC)
<b>Indépendants</b>	Carnet 10 demi-journées	58,33 € HT (70 € TTC)	145,83 € HT (175 € TTC)
<b>Télétravailleurs salariés</b>	1 journée par semaine (par mois)	40,83 € HT (49 € TTC)	100,83 € HT (121 € TTC)
	2 journées par semaine (par mois)	55,83 € HT (67 € TTC)	136,67 € HT (164 € TTC)
	3 journées par semaine (par mois)	70 € HT (84 € TTC)	171,67 € HT (206 € HT)
	4 journées par semaine (par mois)	81,67 € HT (98 € TTC)	200,83 € HT (241 € TTC)
	5 journées par semaine (par mois)	105,83 € HT (127 € TTC)	261,67 € HT (314 € TTC)

**Article 4 : APPROUVE** les termes du contrat d'occupation de l'espace de coworking

**Article 5 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout acte y afférent

**DCC2020-085 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2021**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> : REND** un avis favorable sur les demandes de dérogations au repos dominical.

**DCC2020-086 NOTIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES POUR 2020**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> : FIXE**, dans l'attente des délibérations des conseils municipaux, le montant des Attributions de Compensation provisoires pour l'exercice 2020 comme suit :

Communes	AC transférées au 01/01/2016 - transferts 2018 & 2019	compensation prévues par le protocole 2020	Transfert de la compétence eaux pluviales 2020	Variation de l'attribution de compensation validée par la CLETC 02/12/2020	Attributions de Compensation provisoires EXERCICE 2020
BOUSSY	546 451,87		-276 522,28		269 929,59
BRUNOY	636 547,43		-1 033 810,48		-397 263,05
CROSNE	2 323 641,07		-356 481,00		1 967 160,07
DRAVEIL	-152 326,70	358 384	-1 152 988,34		-946 931,04
EPINAY	186 737,12		-494 761,63		-308 024,51
MONTGERON	-71 041,82	328 786	-934 632,04	reporté	-676 887,86
QUINCY	724 426,69		-343 888,76		380 537,93
VIGNEUX	-807 232,70	296 051	-1 206 242,18		-1 717 423,88
YERRES	-145 662,59		-1 140 474,08		-1 286 136,67

**DCC2020-087 ADMISSION EN NON-VALEUR 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),

Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE les demandes d'admission en non-valeur ou créances éteintes présentées par le Trésorier Principal d'un montant total de 3 282,93€.

**DCC2020-088 DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI)

Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE la présente décision modificative N°1-2020 du budget principal synthétisée comme suit :

Chapitre	Libellé	Montants	Chapitre	Libellé	Montants
16	Emprunt et Dettes assimilées	400 000,00			
1641	Remboursement Du capital de la dette	400 000,00			
21	Immobilisation Corporelles	-400 000,00			
2135	Travaux d'aménagement du futur siège de la CAVYVS	-400 000,00			
041	Opération patrimoniales	2 000 000,00	041	Opération patrimoniales	2 000 000,00
2135	Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2 000 000,00	2313	Travaux en cours	2 000 000,00
		<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
		2 000 000,00			2 000 000,00

**DCC2020-089 AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES CONVENTIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENTRETIEN ET DE GESTION DES EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ENTRE LES VILLES MEMBRES ET LE VAL D'YERRES VAL DE SEINE**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),

Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE les termes des conventions suivantes :

- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune de Boussy-Saint-Antoine et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,
- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune de Brunoy et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,
- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune de Crosne et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,
- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune de Draveil et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,

- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune d'Epinais sous Sénart et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,
- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune de Montgeron et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,
- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune de Quincy sous Sénart et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025,
- Convention d'entretien et de gestion des équipements de la commune d'Yerres et occupés par le Val d'Yerres Val de Seine pour les exercices 2020 à 2025.

**Article 2 :** 'AUTORISE le Président ou son représentant à les signer ainsi que tout acte y afférent.

**DCC2020-090 AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES CONVENTIONS DE SERVICES PARTAGES ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNEES 2020 A 2025**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1 :** APPROUVE les termes des conventions de services partagés avec toutes les Communes membres du territoire : Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinais-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine et Yerres pour les exercices 2020 à 2025.

**Article 2 :** AUTORISE le Président ou son représentant à les signer ainsi que tout acte y afférent.

**DCC2020-091 MISE A JOUR DU TABLEAU DES GRADES ET EMPLOIS DE LA COLLECTIVITE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> :** APPROUVE les transformations de postes suivantes, au titre des avancements de grades de l'année 2020 :

- Transformation de trois postes d'adjoint administratif à temps complet en trois postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Transformation de deux postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en deux postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Transformation de deux postes d'adjoint technique à temps complet en deux postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en un poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Transformation d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet en un poste d'attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal à temps complet,
- Transformation d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal à temps complet en un poste d'attaché territorial principal à temps complet,
- Transformation d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps complet en un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet,
- Transformation d'un emploi d'attaché territorial au sein de la Direction Affaires Juridiques et Commande Publique, chargé du droit des contrats et des assurances.
- Rattaché au pôle commande publique, ce poste de juriste joue un rôle fondamental dans le conseil et l'accompagnement des services communautaires dans la définition de leurs besoins et le bon déroulement des procédures de contrats et de marchés publics.
- Les enjeux auxquels doit faire face le service, dans un contexte général d'évolution de l'organisation de la

collectivité, nécessitent une stabilisation des effectifs des services support, et notamment de ceux de la Direction concernée. Dans ce cadre, le poste de juriste droit des contrats et assurances, a vocation à être ouvert à la possibilité d'un recrutement contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le niveau de rémunération de ce poste est déterminé en référence au grade des attachés territoriaux.

- Création d'un poste d'attaché territorial principal à temps complet,

**Article 2 : APPROUVE** la création de poste suivante, au titre d'un mouvement de personnel :

- Un poste d'attaché territorial principal à temps complet

**Article 3 : DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

**DCC2020-092 AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT TFPB DANS LES QPV DE L'EX DE LA CAVY**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 à la convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement TFPB dans les QPV de l'ex CAVY,

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant et tout document y afférent.

**DCC2020-093 AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT TFPB DANS LES QPV DE L'EX DE LA CASVS**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 à la convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement TFPB dans les QPV de l'ex CAVY,

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant et tout document y afférent.

**DCC2020-094 PREVENTION SPECIALISEE : AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2018/2020 AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE ET L'ASSOCIATION « PREVENTION SPECIALISEE VAL D'YERRES VAL DE SEINE »**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> : ATTRIBUE** une subvention de 293 372 euros sur l'année pleine 2021 (hors valorisation) à l'association « Prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine » pour son diagnostic et ses interventions sur le Val d'Yerres Val de Seine

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant et tout document y afférent,

**DCC2020-095 MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES CONSERVATOIRES**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1er : APPROUVE** la réduction de 50 % de la cotisation sur les cours collectifs dédoublés ne pouvant se dérouler qu'une semaine sur deux, pour les élèves ne suivant qu'un cours de pratique collective, à l'exclusion de tout autre cours, pour l'année scolaire 2020-2021

**DCC2020-096 CONVENTION LIANT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE ET LA SARL ADCI, EXPLOITANT DU CINEMA « LE BUXY »**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1er : ATTRIBUE** à la SARL ADCI une subvention de 25 000,00 € pour l'exploitation du cinéma « Le Buxy».

**Article 2 : APPROUVE** la convention liant la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et la SARL ADCL.

**Article 3 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte y afférent.

**Article 4 : DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

**DCC2020-097 DEBAT D'ORIENTATION SUR LA SAISINE ET LE MODE DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la tenue d'un débat sur des conditions et modalités de consultation du conseil de développement.

**DCC2020-098 RAPPORT ANNUEL 2019 DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : PREND ACTE** de la présentation de ce rapport, lequel sera porté à la connaissance du public dans les 15 jours suivants la séance du Conseil.

**DCC2020-099 PROROGATION PAR AVENANT DE LA CONVENTION PARTENARIALE CT3 ENTRE LA CAVYVS, IDFM ET TRANSDEV-STRAV**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les termes l'avenant relatif à la convention partenariale CT3 entre la CAVYVS, IDFM et TRANSDEV-STRAV.

**Article 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant.

**DCC2020-0100 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE FINANCEMENT DU PASS'LOCAL – CAVYVS /COMUTITRES SUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2023**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les termes de la convention, relative à la gestion et au financement du Pass'Local pour la gratuité d'accès à l'offre bus des personnes âgées du territoire communautaire

**Article 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte y afférent.

**DCC2020-0101 CONVENTION AVEC L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIEN DANS LE CADRE DU SARE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN POINT INFO ENERGIE ET DE PRESTATIONS DE CONSEIL**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : ATTRIBUE** la subvention d'un montant de 35 000€ à l'Agence Locale de l'Energie et du climat Sud Parisien

**Article 2 : APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Agence Locale de l'Energie et du climat Sud Parisien dans le cadre du SARE pour le développement d'un point info énergie et de prestations de conseil,

**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte afférent.

**DCC2020-0102 RAPPORTS D'ACTIVITES 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** PREND ACTE de la présentation de ces rapports, lesquels seront portés à la connaissance du public dans les 15 jours suivants la séance du Conseil.

**DCC2020-0103 RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES POUR L'ANNEE 2019**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** PREND ACTE de la présentation de ce rapport, lequel sera porté à la connaissance du public dans les 15 jours suivants la séance du Conseil.

**DCC2020-0104 AVIS SUR LA TRANSFORMATION DU SYAGE EN EPAGE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** REND un avis favorable sur les modifications statutaires du SyAGE précitées liées à la transformation du SyAGE en EPAGE.

**DCC2020-0105 RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE EXERCICE 2019**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** PREND ACTE de la présentation de ces rapports, lesquels seront portés à la connaissance du public dans les 15 jours suivants la séance du Conseil.

**DCC2020-0106 ADOPTION DU GUIDE DE LA COLLECTE DU TERRITOIRE DU VAL DE SEINE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAM),**

**Article unique :** ADOPTE le présent guide de collecte.

**DCC2020-0107 TARIFICATION ET VENTE DES PRODUITS DU TERROIR DE L'ESSONNE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** AUTORISE la vente des produits du terroir essonnien,

**Article 2 :** APPROUVE la grille tarifaire ci-dessous exposée :

PRODUIT	PRODUCTEUR	VILLE	TARIF selon grammage
Bonbons au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	3,60 € (les 200g)
Sucettes au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	0,43 € (les 8g)
Miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	3,32 € (les 250g)
Nougat au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	3,60 € (les 100g)
Pain d'épices	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	4,54 € (les 500g)
Velouté cresson	Villa Paul SARL	91660 MEREVILLE	4,00 € (les 750ml)
Velouté cresson bio	Villa Paul SARL	91660 MEREVILLE	5,00 € (les 750 ml)
Tapenade cresson	Villa Paul SARL	91660 MEREVILLE	4,50 € (les 100g)
Moutarde au cresson	Cressonnière de l'Alouette	91780 CHALO-ST-MARS	3,40 € (les 200g)
Pesto au cresson	Cressonnière de l'Alouette	91780 CHALO-ST-MARS	2,90 € (les 90g)
Pâtes artisanales nature	Atelier M'Pâtes	91690 SAINT-CYR-LA-RIVIERE	2,11 € (les 250g)
Pâtes artisanales parfumées	Atelier M'Pâtes	91690 SAINT-CYR-LA-RIVIERE	3,17 € (les 250g)
Lentilles	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	2,00 € (les 500g)
Lentilles	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	3,50 € (1kg)
Pâtes de Lentilles (30% lentilles)	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	3,00 € (les 300g)
Pâtes de Lentilles (100%)	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	3,50 € (les 300g)

lentilles)			
Confiture d'abricot et amandes effilées	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	6,50 € (le pot de 280g)
Marmelade avec des oranges bio	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	6,50 € (le pot de 280g)
Marmelade avec des citrons bio	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	6,50 € (le pot de 280g)
Confiture de Myrtilles à la violette	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	6,50 € (le pot de 280g)

PRODUIT	PRODUCTEUR	VILLE	TARIF selon grammage
Confiture de cerises et citron vert	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	6,50 € (le pot de 280g)
Framboise aux éclats de nougat	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	6,50€ (le pot de 280g)
Tisane 5 plantes	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,60 € (les 50g)
Tisane du matin Bio	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	5,50 € (les 100g)
Tisane Délice Cannelle	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,46 € (les 100g)
Tisane Délice Fruits d'été	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,28 € (les 100g)
Tisane Tilleul-Menthe Bio	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	7,74 € (les 100g)
Thé 4 fruits rouges	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,92 € (les 100g)
Thé Ceylan Vanille	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,00 € (les 100g)
Thé Sencha Chine Bio	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,13 € (les 100g)
Sachet Miel Fourré	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	3,74 € (les 200g)
Sachet Millymenthe fourré chocolat	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,01 € (les 200g)
Sachet sucettes assorties	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,08 € (11 unités)
Sachet sucettes miel fruits rouges	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,08 € (15 unités)
Sachet sucettes assorties caramel	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,08 € (13 unités)
Sachet guimauve miel	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	3,53 € (les 200g)
Sachet guimauve nature	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	3,38 € (les 200g)
Sachet guimauve Tutti Frutti	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	3,53 € (les 200g)
Sachet réglisse naturelle	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	5,85 € (les 200g)
Miel d'accia	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	2,11 € (les 50g)
Miel fleurs du Gâtinais	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	2,05 € (les 50g)
Sirop de coquelicot	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORET	2,70 € (les 25cl)
Sirop de menthe poivrée	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORET	
Tisane menthe poivrée	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORET	2,70 € (les 25cl)

**Article 3 :** DIT que les recettes sont inscrites au budget annexe de l'Office de tourisme Val d'Yerres Val de Seine.

**DCC2020-0108 MOTION RELATIVE A L'ADOPTION ET LA SIGNATURE DE LA CHARTE FLEUVE SANS PLASTIQUE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**


**Article unique : APPROUVE la motion suivante :**



Nous, Conseillers Communautaires de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, déclarons adhérer à la démarche et à la **charte « Fleuve sans plastique »** et nous engageons à ce que les décisions prises par notre communauté d'agglomération **tiennent compte de l'impact** qu'elles pourraient avoir en termes de pollutions plastiques

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Affiché le **16 DEC. 2020**



François DUROVRAY  
Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne